

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°8 Décembre 2007



Editorial

La série sur l'organisation de la gestion forestière dans les pays méditerranéens continue et c'est au tour d'un pays de la rive sud de présenter son mode de gestion des zones forestières. Cette rive rassemble les pays méditerranéens de l'Afrique du Nord et les pays du Moyen-Orient. C'est la partie en forme de "faucille" allant du Maroc jusqu'en Syrie. La plupart

de ces pays sont liés par plusieurs facteurs tels que origine, religion, histoire... mais présentent généralement ni les mêmes caractéristiques des zones forestières, ni les mêmes politiques de développement et de conservation. Cependant, les différences résultent surtout des climats et de la nature des sols.

Vu la large bande qu'occupent les pays de la rive sud de la Méditerranée, on peut néanmoins considérer que des pays de cette rive présentent des caractéristiques forestières relativement homogènes.

Les trois pays méditerranéens de l'Afrique du Nord, à savoir le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, offrent une grande similitude de couvert végétal et de la faune. Ces trois pays sont très proches par presque tous les facteurs, ethniques, édaphiques et historiques. Ceci a favorisé une synergie parfaite des zones forestières et des pratiques communes dans l'exploitation de la forêt.

Dans ce numéro de *Nouvelles des forêts méditerranéennes*, j'essaie de présenter succinctement l'organisation des services forestiers en Tunisie, à travers l'histoire du pays et sa politique de développement et de conservation.

Je profite aussi de l'occasion pour inviter mes collègues de la rive sud à participer à cette série d'articles sur l'organisation de la gestion forestière dans les pays méditerranéens et à enrichir ainsi l'échange d'informations sur tout ce qui se passe dans le domaine des forêts dans nos pays.

H'maïed KOUKI

Administrateur de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
L'organisation forestière en Tunisie	3
Hommage à José Moreira da Silva	6
Zoom sur...	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :

Louis Amandier

Rédaction : Jean Bonnier,

Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet,

David Gasc

Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70

FAX : +33 (0)4 91 90 71 62

email : info@aifm.org

<http://www.aifm.org>

14, rue Louis Astouin

13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €

Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 26 février 2007

ISSN : 1990-4339

Commission paritaire : 0708 G 88420

Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Ca bouge à l'AIFM !

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Marseille (France)
le 1^{er} octobre 2007

Jean Bonnier, secrétaire exécutif de l'AIFM, a participé au séminaire "Quelle agriculture durable pour la Méditerranée en 2020 ?", organisé par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avignon (France)
le 4 octobre 2007

Jean Bonnier et Charlotte Courtin-Ordner, cadre administratif et chargée de communication, ont participé au Forum OCR-INCENDI sur la forêt du 21^{ème} siècle.

Palencia (Espagne)
les 26 et 27 octobre 2007

Américo Mendes a représenté l'AIFM à la 1^{ère} rencontre annuelle EFIMED.

Marseille (France)
le 2 octobre 2007

Jean Bonnier a assisté à la clôture du projet PASTOMED "Connaissances et reconnaissance des rôles du pastoralisme dans le développement durable des territoires ruraux méditerranéens."

Tlemcen (Algérie)
le 22 octobre 2007

Abdelhamid Khaldi, administrateur, a représenté l'AIFM lors des 5^{èmes} rencontres sur la protection intégrée des forêts de chênes.

Naples (Italie)
les 13-14 décembre 2007

Jean Bonnier a présenté une communication sur les projets actuellement en cours de montage à l'AIFM dans le cadre du programme européen MED lors du séminaire de clôture du projet "Réseau des parcs".

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €	Je souhaite recevoir mon courrier : <input type="checkbox"/> en français <input type="checkbox"/> en anglais <input type="checkbox"/> par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)
<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €	Je règle ma cotisation : <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture <input type="checkbox"/> par mandat international <u>net de frais de change et de transfert</u> sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60 <input type="checkbox"/> par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France <input type="checkbox"/> par carte bancaire, (sauf American Express) Numéro : Date d'expiration : ____ / ____ Trois derniers chiffres au dos de votre carte : ____
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €	<input type="checkbox"/> Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €	E-mail professionnel / personnel (préciser) :
<input type="checkbox"/> Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €	Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :
<input type="checkbox"/> Dons, soutien : €	Pays :
TOTAL : €	Téléphone (avec indicatif du pays) :
Nom :	Fax (avec indicatif du pays) :
Prénom :	
Nationalité :	



L'organisation forestière en Tunisie

L'organisation de la gestion forestière tunisienne actuelle ne peut être comprise que si on établit un bref aperçu sur son historique depuis environ deux mille ans, et ce depuis la fin de l'époque berbère jusqu'à nos jours en passant par les phéniciens, les romains, les aghlabides, les arabes, les othomans, la colonisation française et l'Etat actuel.

Il y a un peu plus de deux mille ans, au début de l'ère chrétienne, la Tunisie appelée à ce moment "Africquia", possède un immense territoire forestier évalué à environ trois millions d'ha de forêts. Les diverses utilisations anarchiques des produits forestiers, en particulier dans la construction navale, l'utilisation quotidienne du bois de chauffage, le façonnage des outils de cuisine et de labours et le pâturage ont agité de façon très négative, diminuant le territoire forestier à environ 1,5 million d'ha à la fin du 18^{ème} siècle et à environ 400 000 ha en 1956 lors de l'indépendance de la Tunisie.

Il fallait s'organiser sur tous les plans pour passer de 400 000 en 1956 à environ 670 000 en 1987 et environ 1,25 million d'ha actuellement (dernier recensement juillet 2007) ce qui a fait passer le taux de couverture forestière de 4% en 1956 à 12,5% actuellement. La part actuelle des terrains forestiers privés est de 54 000 ha environ.

C'est le résultat d'une organisation adéquate, prenant en compte tous les facteurs agissant sur ce domaine, en particulier économiques, sociaux,

environnementaux et de développement.

Par Décret N°289 du 3 novembre 1958, il a été instauré une Fête nationale de l'arbre. Le deuxième dimanche de novembre de chaque année, le Président de la République donne le coup d'envoi d'une large campagne de reboisement des terrains nus et délaissés dans tout le pays.

L'Administration forestière en Tunisie, avant 1966, était représentée par une Direction centrale, au sein de ministère de l'Agriculture, assistée par des services centraux : la Régie d'exploitation forestière et l'Institut national de la recherche forestière, ainsi que par des services régionaux officiellement appelés Arrondissements des forêts. Cette administration gérait l'espace forestier à travers textes législatifs et circulaires

depuis l'époque des Beys et du Protectorat français.

Le premier Code tunisien de gestion forestière a vu le jour en 1966. Ce Code a été promulgué par la loi N° 66-60 du 04/07/1966. Il a permis d'avoir un outil de gestion et de développement du domaine forestier et de combler la majorité des lacunes dans ce domaine.

Ce même Code a été refondu dans le nouveau Code forestier promulgué par la loi N° 88-20 du 13/04/1988 où toutes les activités forestières d'exploitation, de gestion de développement et de conservation ont été prises en compte.

Avec l'apparition du nouveau code, l'administration centrale a pris plus d'ampleur devenant une Direction générale toujours dépendante du ministère de l'Agriculture.

Pin d'Alep centenaire de la forêt naturelle tunisienne - Crédit photo : H.K.





Forêt naturelle tunisienne - Crédit photo : Ghader Ghazi

Les services régionaux ont augmenté de nombre du fait que chaque Gouvernorat est représenté par un Arrondissement à l'exception de deux d'entre eux comportant chacun deux Arrondissements du fait de leur étendue forestière (Jendouba et Kasserine).

Deux autres actions ont marqué, également, le nouveau départ du domaine forestier à partir de 1988 :

✓ L'instauration de "La Stratégie nationale de développement des forêts, des pâturages et lutte contre l'ensablement"

Première Phase : 1990-2001

Deuxième Phase : 2002-2011
Objectif Principal : atteindre un taux de couverture forestier de 16% à l'horizon 2011.

✓ L'Inventaire national des forêts et pâturages.

Premier Inventaire : 1988-1995

Deuxième Inventaire : 1997-2007

Résultats annoncés au cours d'un symposium internationale les 11 et 12/06/2007.

Afin de concrétiser la politique de décentralisation, d'une

part, et de motiver la politique de l'approche participative, d'autre part, surtout du fait que la Tunisie compte actuellement plus d'un million d'habitants dans les forêts, ont été créées en 1996 et par décret N°2373 du 9 décembre 1996, les Associations forestières d'intérêt collectif (AFIC). Tout un dispositif a été mis en place pour former, inciter et motiver la création de ces AFIC. L'expérience a bien réussi et une loi fédère maintenant toutes les Associations d'intérêt collectif qui voient le jour, c'est la loi N°43 du 10 mai 1999 relative au Groupement de développement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche (GDA).

La Tunisie englobe les principaux étages bioclimatiques méditerranéens : humide, sub-humide, semi aride, aride et désertique. Aussi, la diversité biologique est-elle très riche et variée : environ 2200 espèces floristiques dont 360 sont rares ou en voie de disparition et environ 80 espèces de mammifères, environ 70 espèces de reptiles et d'amphibiens ainsi de nombreuses espèces d'invertébrés.

De même, les zones humides sont réparties sur tout le terri-

toire renfermant les zones côtières, les chotts, les lacs, les oueds, les sebkhas, les barrages, les sources et les oasis. Ces zones sont très riches en faune et flore diversifiées.

La politique de conservation des espaces naturels suivie par la Tunisie dès l'aube de l'indépendance a permis de mettre en évidence l'importance du développement durable pour les générations futures dans la conservation des ressources naturelles. Aussi, huit Parcs nationaux et seize Réserves naturelles ont été créés jusqu'à maintenant. Ces aires protégées sont réparties sur tout le territoire national, englobent tous les écosystèmes et couvrent une superficie d'environ 197 000 ha. La Tunisie a adhéré à toutes les Conventions internationales relatives à la conservation de la nature et la protection de l'environnement.

Les principales essences forestières naturelles en Tunisie sont :

✓ *Pinus halepensis*, le Pin d'Alep, réparti sur la partie centre ouest du pays avec une superficie de plus de 200 000 ha dont environ 160 000 ha aménagés, exploités en bois et fruits (la graine de pin d'Alep est utilisée en confiserie).

✓ *Pinus pinaster*, le Pin maritime, se trouve à l'extrême nord du pays et couvre une superficie d'environ 5 000 ha, il se mélange souvent avec le chêne liège.

✓ *Quercus suber*, le Chêne liège, occupe la partie nord du pays et couvre une superficie de l'ordre de 60 000 ha. Son exploitation rapporte environ 12 000 tonnes de liège par an.

✓ *Quercus faginea*, le Chêne zeen, spécifique à l'Afrique du Nord. Cet arbre couvre une superficie d'environ 10 000 ha.

Les autres essences les plus répandues sont : *Quercus cocco-fera*, *Quercus ilex*, *Cupressus sempervirens*, *Callitris articulata*, *Fraxinus oxyphylla*, *Populus sp.*, *Acacia radiana*.

Varan du désert, la Vipère pyramide...

D'autres espèces ont été introduites dans les aires protégées telles que l'Oryx, l'Addax, le Buffle de l'Ichkeul, l'Autruche ...

Les principales essences introduites en Tunisie sont :

✓ *Eucalyptus Sp.*, plus d'une centaine d'espèces d'eucalyptus a été introduite dans le pays. Dix sont utilisées et sont celles qui s'adaptent le mieux au climat local. Elles couvrent une superficie de plus de 45 000 ha.

✓ *Acacia Sp.*, plusieurs espèces ont été introduites d'Australie pour leur potentiel de production et de croissance sur les dunes de sable. L'acacia peut se développer dans toutes les régions du pays. De plus, il présente un potentiel fourrager important. L'espèce couvre plus de 40 000 ha de la surface forestière du pays.

✓ *Pinus pinea*, le Pin pignon a été facilement acclimaté dans les régions côtières nord du pays. Il couvre plus de 20 000 ha de surface forestière.

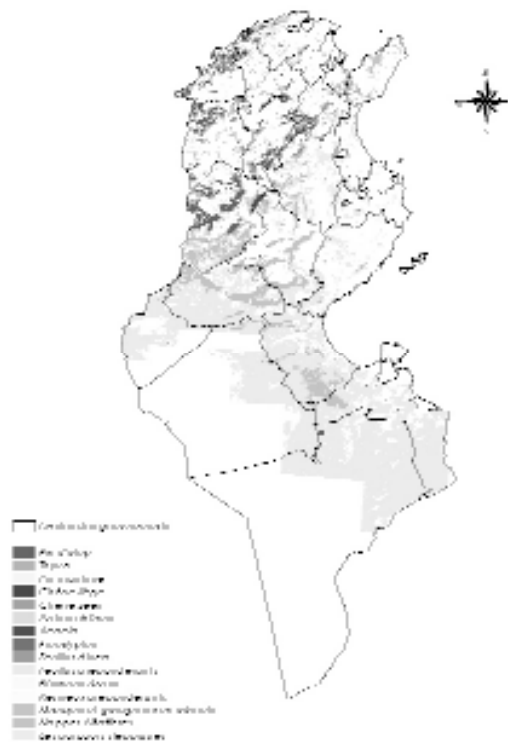
Les principales essences arbustives naturelles sont : *Pistacia lentiscus*, *Myrtus communis*, *Capparis spinosa*, *Rosmarinus officinalis*, *Artemisia herba-alba*, *Thymus capitatus*, *Calligonum arich*, *Arthrophytum scoparium*, *Rhus tripartitum*, *Periploca laevigata*...

La faune forestière tunisienne est très riche et variée.

Les principales espèces qui s'y trouvent sont : le Cerf de berberie, le Sanglier, le Chacal, la Gazelle de montagne, la Gazelle des dunes, le Mouflon à manchettes, l'Outarde Houbara, le Lièvre (*Lepus capensis*), la Perdrix gabra, l'Aigle botté, la Cigogne blanche, le Canard pilet, la Grue cendrée, le Flamant rose, le

H'maïed KOUKI
Chef d'Arrondissement
des Forêts de Manouba

Occupation des espaces forestiers de la Tunisie par principale espèce



Source : DCF - From Institut National de la Statistique, 2008

José Moreira da Silva : un deuil pour le monde forestier méditerranéen

“Je souhaite présenter un hommage à José Moreira da Silva, un grand homme et un grand forestier qui est malheureusement décédé à Noël 2007.

José Moreira da Silva est en particulier la grande référence qui a introduit la pratique du feu dirigé au Portugal au début des années quatre-vingt.

Forestier exceptionnel, il a commencé à travailler pour les services forestiers portugais en 1951. Il a encouragé l'innovation dans différents secteurs d'activité, comme dans les pépinières forestières, où son travail de pionnier avec des pots en papier fut rapidement reconnu comme extrêmement original et efficace.

José Moreira da Silva fut directeur du Parc national de Peneda-Gerês de 1975 à 1980. Il a pu y mettre en oeuvre nombre de ses qualités d'homme visionnaire et de grande culture. Le développement au sein du parc d'importants secteurs d'intérêt, tels que la sociologie, l'archéologie ou l'écologie furent une grande innovation à son époque, ainsi que le montre l'exemple du premier usage des énergies renouvelables, de la récupération des maisons forestières pour le tourisme et les loisirs, toujours en relation avec les institutions scientifiques appropriées.

Sa vision des choses et le courage dont il a fait preuve pour faire face à des défis difficiles, tels que le problème croissant des feux de forêts au Portugal, l'ont conduit à prendre contact avec Edwin et Betty Komarek et à développer le programme des feux dirigés dans le Nord Ouest du Portugal de 1980 à 1985.

“Avant d'allumer la première allumette”, ainsi qu'il avait coutume de dire, il contacta l'Université de Vila Real pour lui demander un appui scientifique et en même temps pour lui offrir une occasion de recherche unique en suivant le programme de feux dirigés.

C'était précisément ce que j'attendais pour développer mes recherches dans le cadre de ma thèse, et j'eus la chance d'obtenir l'approbation de cette recherche par mon directeur de thèse à l'Université d'Idaho, Steve Bunting.

Ce fut pour moi une période d'apprentissage très intense, où j'eus la grande chance d'avoir José Moreira da Silva pour maître, très brillant, exigeant et amical. Les conversations intenses, difficiles et inoubliables que nous avons fréquemment eues furent autant de moments de stimulation intellectuelle pour échauffer plus d'hypothèses scientifiques, et pour rechercher la vérité sans avoir peur. C'était vraiment un environnement tout à fait exceptionnel pour la recherche et pour l'action, rendu possible grâce à un homme exceptionnel.

Ce fut également pour moi la première reconnaissance du paradoxe du feu (un mauvais maître mais un bon serviteur), et c'est à lui que je le dois.

Son expertise et son savoir n'étaient pas seulement appréciés au Portugal mais aussi dans d'autres pays méditerranéens comme l'Espagne, avec des amis proches tels que Ricardo Velez, ou en France avec François Bingelli, Eric Rigolot, Jean Bonnier (J.

Moreira da Silva fut vice-président de l'AIFM), en Italie avec Carlo Bifulco, en Tunisie avec Mohamed Larbi Chakroun, et bien d'autres encore.

Après avoir pris sa retraite il poursuivit ses activités dans le secteur forestier en fondant Forestis, une fédération d'associations de propriétaires forestiers, où il continua à développer des programmes de formation au feu dirigé ainsi que beaucoup d'autres idées et façons de voir innovantes.

Le gouvernement portugais distingua José Moreira da Silva pour sa carrière exceptionnelle en lui décernant la Médaille d'honneur en 2001.

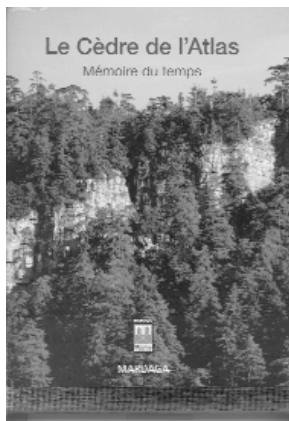
Il reste, pour tous ceux qui ont eu l'occasion et le plaisir de travailler avec lui, un grand homme et un grand forestier.

La communauté tout entière des forestiers méditerranéens, ceux de Fire Paradox comme ceux de l'AIFM et tant d'autres, doit beaucoup à José Moreira da Silva, et nous l'avons fait savoir à sa famille et spécialement à sa fille Isabel, également ingénieur forestière. Le meilleur moyen de lui rendre hommage est de faire connaître son travail et sa vision des choses, heureusement recueillis à travers des textes et des images que Fire Paradox trouvera certainement le moyen de diffuser à l'échelle nationale et internationale.”

Francisco Castro Rego
Vice-président de l'AIFM
Professeur à l'Institut supérieur d'agronomie de Lisbonne

Zoom sur...

...l'ouvrage "Le cèdre de l'Atlas"



"Le cèdre de l'Atlas, mémoire du temps" est élaboré avec le soutien de la Région Wallonne de Belgique et du Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification du Royaume du Maroc.

L'ouvrage est une œuvre collective due à des ingénieurs forestiers, des universitaires, et des chercheurs, sous la direction scientifique du Professeur Omar MHIRIT (membre du Conseil d'administration de l'AIFM) et de Mohamed Benzyane, Ingénieur en chef des eaux et forêts, Directeur du centre de recherche forestière et la supervision d'un comité mixte Maroc-Wallon (Belgique).

L'ouvrage, à travers la capitalisation de plus de soixante ans de connaissance sur le cèdre, se propose de faire connaître aux décideurs, aux scientifiques et la société civile, l'importance écologique, économique, sociale et patri-

moniale de cette espèce et d'attirer l'attention sur les formes de dégradation qui menacent sa pérennité. Outil de référence pour les gestionnaires de ce patrimoine, l'ouvrage développe aussi une réflexion sur les enjeux et les défis de la gestion durable des écosystèmes du cèdre et sur leur avenir.

L'ouvrage est structuré en cinq thématiques principales regroupant vingt chapitres :

1. Le cèdre de l'Atlas à travers le temps : cette partie, organisée en quatre chapitres, place le cèdre dans l'histoire à travers les ères géologiques et met en relief sa place dans l'héritage civilisationnel marocain.

2. Ecologie et biodiversité du cèdre et de la cédraie : cette seconde partie conduit le lecteur au cœur de l'écosystème « cèdre » pour y pénétrer ses particularités écologiques, sa diversité biologique et ses ressources génétiques. La beauté, la diversité et l'originalité de la flore et de la faune sont autant d'ingrédients qui agrémentent cette partie.

3. Aménagement et gestion durable du cèdre de l'Atlas : la troisième partie, plutôt technique, mérite la curiosité du lecteur, ne serait-ce que pour découvrir les méthodes et les modèles de gestion mis au point dans les forêts de cèdre et qui constituent un référentiel pour le Bassin méditerranéen.

4. Le cèdre de l'Atlas dans l'économie locale et nationale : le cèdre dans l'économie nationale, rurale et pastorale et le développement de l'écotourisme, sont autant de questions auxquelles tente de répondre la quatrième partie.

5. Le cèdre de l'Atlas face aux défis de la gestion : après un panorama descriptif des contraintes et des menaces qui pèsent sur les forêts de cèdre, en particulier : le phénomène de dépérissement et les pratiques sylvo-pastorales, cette dernière partie de l'ouvrage ouvre la voie, à des questionnements et des réflexions sur les enjeux pour le futur et les défis à relever pour garantir une gestion multifonctionnelle durable de cet écosystème.

Omar Mhirit
Administrateur de l'AIFM

* Edition MARDAGA, Hayen-11-4140
Sprimont-Belgique, 2006, 288p.

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Conférence "Forêts, bioénergie et changement climatique"

Du 25 au 26 mars 2008 - Casablanca (Maroc)

Contact : Dr Mohammed Ellatifi

Tél : +212 61 328 797

Fax : +212 22 982 428

e-mail : sylva.monde@yahoo.fr

1^{er} colloque euromaghrébin sur les bois méditerranéens, sur le thème de la caractérisation et la valorisation technologique des bois résineux méditerranéens

Du 30 mars au 2 avril 2008 - Boumerdès (Algérie)

Contact 1 : Pr. A. Zerizer au +213 (0)2481 8270

e-mail : zerizer_ab@yahoo.fr

Contact 2 : Pr. R. Marchal au +33 (0)3 85 59 53 27

e-mail : remy.marchal@cluny.ensam.fr

Sites web : www.univ-boumerdes.dz et www.cluny.ensam.fr

Congrès international sur la diversité biologique des invertébrés en milieux agricoles et forestiers

Du 14 au 17 avril 2008 - Alger (Algérie)

Contact : Dr Ghadab Chakali

Tél : +213 72 38 38 41

Fax : +213 21 82 27 29

e-mail : chakghadab@yahoo.com

Méditerranée : Foire-Expo des parcs de la Méditerranée

Du 7 au 11 mai 2008 - Bari (Italie)

5^{ème} édition sur le thème "Terre, eau, feu"

Contact : Office Méditerranée - Federparchi

Tél : +39 080 540 43 91 - +39 080 512 39 40

Fax : +39 080 540 43 91 - +39 080 540 43 94

e-mail : mediterre@parks.it

Site web : www.mediterre.it

Atelier "Agriculture et développement rural durables en Méditerranée"

Du 8 au 10 mai 2008 - Bari (Italie)

Contact : Florence Pintus

Tél : +33 (0)4 92 38 71 42

e-mail : fpintus@planbleu.org

Classe d'été "Les forêts méditerranéennes rivalisent-elles avec les ressources en eau ?"

Du 23 au 28 juin 2008 - Chania (Grèce)

Contact : Mercedes Rois

e-mail : mercedes.rois@efi.int

Congrès Phoenix "Les effets du feu et la restauration post incendie : leçons tirées de grands incendies"

Du 7 au 9 juillet 2008 - St Jacques de Compostelle (Espagne)

Contact : Mercedes Casal

e-mail : bfmcasal@usc.es

2^{ème} rencontre annuelle EFIMED

Du 17 au 20 septembre 2008 - Orvieto (Italie)

Site web : www.efi.int

Conférence internationale EFIMED sur "L'eau et les forêts"

Du 3 au 4 novembre 2008 - Barcelone (Espagne)

Contact : Mercedes Rois

e-mail : mercedes.rois@efi.int

13^{ème} congrès forestier mondial

Du 18 au 25 octobre 2009 - Buenos Aires (Argentine)

Thème "Développement forestier, un équilibre vital"

Site web : www.wfc2009.org

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

